



Aux Ponts de Cé, le 16/08/2022

INVITATION A LA FORMATION « DURABILITE DE L'EXPLOITATION APICOLE »

L'ADA Pays de la Loire, en partenariat avec ADA France, qui est l'organisme portant cette formation, vous invite à participer à la journée de formation « Durabilité de l'exploitation apicole ».

Jeudi 23 février 2023

De 9h30 à 17h30

Locaux de l'ADA Pays de la Loire – 1 rue des magnolias 49130 Les Ponts de Cé

OBJECTIFS :

- Comprendre ce qu'est la durabilité sur les exploitations apicoles et appliquer un diagnostic durabilité sur sa propre exploitation.

AU PROGRAMME :

- Comprendre ce qu'est la durabilité en apiculture.
- Réaliser un diagnostic de durabilité de son exploitation.
- Aborder des pistes de réflexion pour améliorer la durabilité de son exploitation.

4 à 5 des 7 thématiques suivantes (au choix des participants) seront abordées :

- Vivabilité – travail
- Viabilité économique – revenu
- Capacité à produire de façon pérenne – nourrissage
- Capacité à produire de façon pérenne – Avoir des abeilles adaptées – génétique
- Environnement – Limiter les impacts de l'activité
- Enjeux de filière et de société – développement d'une apiculture de qualité
- Intégration de l'exploitation dans le territoire – transmissibilité de l'exploitation

Animateur : Adrian Chartin, animateur de l'ADA Pays de la Loire.

Intervenants :

- Coline KOUCHNER animatrice à l'ADAPI et auteure d'une thèse sur la durabilité des exploitations apicoles.
- Cécile FERRUS, Responsable Qualité des produits et Durabilité des exploitations à l'ITSAP

Public ciblé : Apiculteurs professionnels, pluriactifs ou porteurs de projets des Pays de la Loire.

Durée de la formation : 7h

Méthodes de formation : Présentation, échanges entre participants, réalisation d'un diagnostic de durabilité des exploitations.

Méthodes d'évaluation : Questionnaire de satisfaction à remplir en fin de séance.

Accessibilité aux personnes handicapées : Aménagement possible sur demande auprès d'Adrian Chartin.

Modalités d'inscription : Via un questionnaire en ligne, à remplir avant le 16 février 2023 :

<https://forms.gle/NrJsMsGZ2fKFo6Gj7>

MODALITES PRATIQUES :

Aspects financiers : Formation prise en charge par VIVEA, gratuite pour adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets.

Si vous n'êtes pas adhérent direct auprès de l'ADA Pays de la Loire vous devez, en parallèle de votre inscription, régler un montant de participation à la formation auprès de l'ADA Pays de la Loire: 60€ si vous êtes éligible Vivea, 120€ sinon.

Repas du midi Pique-nique, à apporter par chaque participant.

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes.

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la fin du cycle de formation.

Contact : Adrian Chartin - 07 76 36 65 50

PLAN D'ACCÈS

Contact : Adrian Chartin 07 76 36 65 50

Adresse :

Locaux de l'ADA Pays de la Loire – 1 rue des magnolias 49130 Les Ponts de Cé

